

Juin 2014

Campugnan 10

Bulletin Municipal

JEU DE L'ÉTÉ

« Saurez-vous reconnaître vos élus? »

p.11



P.6

Les élus



P.8

Budget 2014



P.13

Agenda

édito

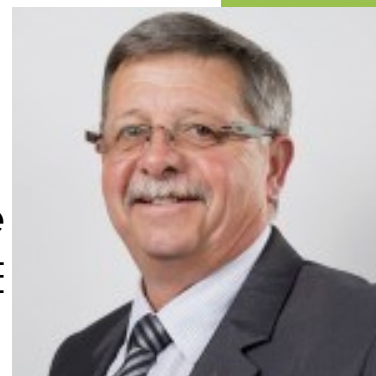
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je signe aujourd'hui cet édito.

L'ensemble de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de représenter vous prie de trouver dans cette édition du journal communal, l'ensemble des événements passés de ce premier trimestre 2014.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture et une excellente saison estivale.

Le Maire
Gilles LAE



Sommaire



P. 03 Vie Communale

P. 04 Pendant ce temps...

P. 06 Les élus



P. 08 Budget

P. 11 Jeu-concours



P. 12 Agenda

P. 13 Associations



P. 14 Etat Civil

La Mairie

Lundi : 8h-13h/14h-19h

Mardi et Jeudi : 8h-13h/14h-17h30

Vendredi : 8h-13h/14h-16h

Du 1/11 au 28/02—Lundi, mardi et jeudi, fermeture à 18h.

Tel : 05 57 64 71 74

Fax : 05 57 43 39 64

mairie.campugnan@wanadoo.fr

campugnan.boite.a.idees@gmail.com

Population

La population INSEE au 1er janvier 2014 est fixée à 489 habitants.

Dans l'attente du prochain recensement officiel, nous estimons la population réelle à 530 habitants.

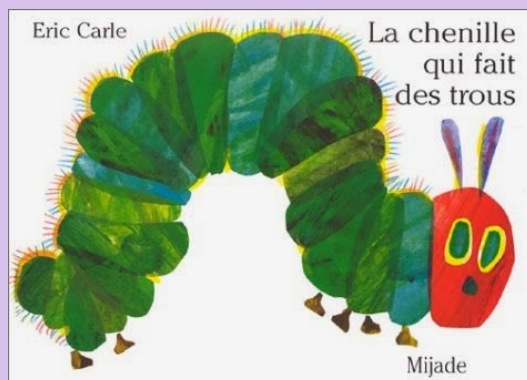
Communication

Nous vous rappelons que vous avez à disposition plusieurs moyens de communication pour vous tenir informés de la vie communale.

- **Le blog**, campugnan.blogspot.fr
- **Le bulletin municipal**, qui vous est remis dans la boîte aux lettres deux fois par an.
- **La boîte à idées**, sur laquelle vous pouvez déposer toutes suggestions. Pour cela, envoyez un mail à campugnan.boite.a.idees@gmail.com ou via le formulaire de contact sur le blog.



A la suite de l'étude de l'album « *la chenille qui fait des trous* » d'Eric CARLE, les élèves de la classe de maternelle CP ont commencé, à l'initiative de leur institutrice, un élevage de Bombyx Eri, un papillon de nuit.



Ainsi, Mademoiselle FERREIRA a réussi à faire livrer des chenilles qui avaient quelques jours, pour le groupe 1, et des œufs encore non éclos pour le groupe 2.

Chaque jour, les enfants peuvent ainsi observer le cycle de vie d'un papillon, en rapport avec ce qu'ils ont pu voir dans le livre.



Rappel - Incinérations

Public visé	PERIODES D'INCINERATION	
Particuliers, propriétaires et ayants-droit, à titre privé	INTERDITE du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09	TOLEREE Dérogation possible du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 <u>sur autorisation municipale</u>
Propriétaires forestiers	INTERDITE du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09	AUTORISEE Du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03
et agricole	TOLEREE Dérogation possible sur autorisation préfectorale.	avec déclaration municipale et information du CODIS 33 pour allumage

Pendant ce temps...

Sur CAMPUGNAN

Et aussi

■ Beaucoup de monde cette année aux **vœux du Maire**. Nous apprécions ce rendez-vous qui est l'occasion de retrouver tous les habitants et de faire le bilan sur l'année écoulée, autour du verre de l'amitié.

■ Le traditionnel **repas de printemps** du Club de l'Amitié, a réunit, comme chaque année, tous ses membres autour des plats délicieusement préparés par Madame BRAUER, traiteur à Marcillac.

■ **Repas d'anguilles ou sanglier à la broche**, quelque soit le menu, les repas organisés par l'Entente



des chasseurs sont toujours complets, pour le plus grand plaisir des convives.

■ Cérémonie du 8 mai



Les membres du Conseil Municipal, suite à leur élection et afin de remercier les Campugnannais ont organisé un vin d'honneur où étaient conviés tous les habitants. Le résultat était au rendez-vous et les invités ont bien répondu présents.



L'association Bouge And Go, a organisé une journée caritative en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.

Une marche est partie de la salle des fêtes et un cours spécial de L.I.A. a été donné par Pascale, l'animatrice. Le tout a été clôturé par un goûter.



Une manifestation de plus pour ON/OFF RACING TEAM qui a proposé cette fois une soirée paëlla. L'association ayant affiché complet pour le repas, l'ambiance qui s'en est suivie pour la soirée dansante n'en était que plus agréable.



A « la sauce des parents de Campugnan » a pu, cette année encore, offrir aux enfants de l'école une chasse à l'œuf. Dispersés sur le stade, les chocolats ont tous été trouvés par les petits gourmands.



A « la sauce » des parents de Campugnan a de nouveau organisé son vide-grenier cette année. Les visiteurs ont pu profiter du soleil pour prendre le temps d'examiner tous les stands et trouver la merveille qu'il leur fallait !

Le Conseil Municipal tient à féliciter Mademoiselle Adeline RIVAS, pour sa médaille d'or au championnat d'Aquitaine d'équitation, dans la catégorie saut d'obstacles.



Fête de l'été

Pour la première édition de la « fête de l'été », les campugnanaïses étaient au rendez-vous.

Pas moins de 100 personnes se sont

déplacées avec leur glacière pour participer à cette soirée organisée par le Conseil Municipal qui prévoyait pique nique géant et repas convivial.

La manifestation s'est prolongée d'une soirée dansante en plein air.



Le Conseil Municipal tient à remercier les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée ainsi que **Flash Music** qui nous a gracieusement prêté le matériel pour la musique.



Disputée à BARBASTE (47) durant le weekend du 8 mai dernier, cette compétition a vu briller Adeline, qui, montée sur son poney, *Qualité de Labory*, a terminé première de l'épreuve du Grand Prix Poney D2, devant 60 concurrents.

Cette jeune campugnanaise de 14 ans, collégienne, pratique l'équitation depuis son plus jeune âge et a commencé les compétitions en 2009.

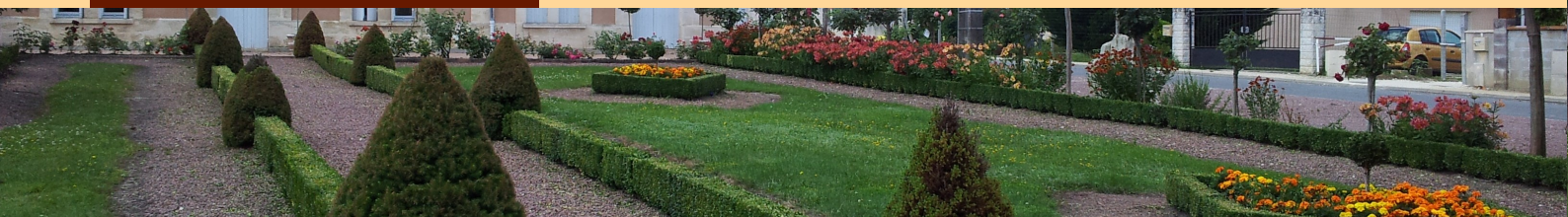
Avec déjà dix 1ères places à son actif, Adeline, qui s'entraîne chaque semaine au centre équestre du Blayais (CARTELEGUE), peut déjà être fière de son palmarès. Elle a d'ailleurs décroché la médaille de bronze, la semaine précédente, au championnat départemental.

Toute l'équipe municipale la félicite et lui souhaite une bonne continuation dans sa discipline.

Jardinage collectif



Les élus



Composition du Conseil Municipal

(de gauche à droite)

Romain LEGER, Conseiller Municipal
Jessica BOUTY, conseillère Municipale
Jean-Louis ROCHET, 1er Adjoint
Nathalie GICQUAIRE, Conseillère Municipale
Marie-Claude CLOUSIT, 2ème Adjoint
Gilles LAE, Maire
Laurence TAVERNIER, Conseillère Municipale
Jean-Christophe MADO, Conseiller Municipal
Mad-Colette LEGER, Conseillère Municipale
Sandra MAGNERON, Conseillère Municipale
Jean VEZAIN, Conseiller Municipal



Résultat des élections municipales

Inscrits : **356**

Votants : **275**

Exprimés : **269**





Commissions communales

Commission des bâtiments :

Vice-Président : Monsieur Jean-Louis ROCHET

Président : Monsieur Gilles LAE

Délégués : Les autres membres du Conseil Municipal

Commission de la voirie :

Vice-Président : Monsieur Jean-Christophe MADO

Président : Monsieur Gilles LAE

Délégués : Les autres membres du Conseil Municipal

Commission des fêtes publiques :

Vice-Président : Monsieur Romain LEGER

Président : Monsieur Gilles LAE

Délégués : Les autres membres du Conseil Municipal

Commission cantine

Président : Monsieur Gilles LAE

Délégués : Mesdames Jessica BOUTY et Mad-Colette LEGER

Un représentant des parents d'élèves
Le chef cantine

Responsables salle des fêtes

Titulaire : Madame Nathalie GICQUAIRE

Suppléant : Madame Marie-Claude CLOUSIT

Délégués intercommunaux

Syndicat des Propriétaires Forestiers :

Titulaire : Madame Laurence TAVERNIER

Suppléant : Madame Marie-Claude CLOUSIT

Syndicat Intercommunal d'Electrification du Blayais

Titulaires : Madame Marie-Claude CLOUSIT
Madame Laurence TAVERNIER

Suppléant : Madame Sandra MAGNERON

Syndicat Intercommunal des Eaux du Blayais

Titulaires : Monsieur Jean-Louis ROCHET
Monsieur Romain LEGER

Syndicat des Lycées et Collège de Blaye

Titulaires : Madame Sandra MAGNERON
Madame Jessica BOUTY

Suppléants : Monsieur Jean-Christophe MADO
Monsieur Romain LEGER

Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron et du Blayais

Titulaires : Monsieur Jean VEZAIN
Madame Nathalie GICQUAIRE

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Livenne

Titulaires : Monsieur Jean VEZAIN
Monsieur Gilles LAE

Suppléants : Madame Mad-Colette LEGER
Madame Nathalie GICQUAIRE

Référent « rythmes scolaires » auprès de la Communauté de Communes de Blaye :

Monsieur Gilles LAE

Communauté de Communes de Blaye

Les délégués sont désignés d'office, dans l'ordre du tableau, soit Monsieur Gilles LAE, titulaire et Monsieur Jean-Louis ROCHET, suppléant.

Budget 2014

Subventions aux associations

Société de chasse **200 €**
Comité des fêtes **200 €**
Club de l'amitié **200 €**
Notre-Dame-de-Campugnan **1 300 €**
Association (GARB) **100 €**
Secours Populaire **100 €**
Amicale des pompiers de Blaye **100 €**
Souvenir Français **100 €**
Coopérative scolaire **300 €**
A « la sauce » des parents **200 €**
ON/OFF RACING TEAM **200 €**
Bouge and Go **100 €**
Restos du coeur **200 €**



Participations communales

Syndicat du Lycée **443 €**
Syndicat du Collège **1 603 €**
Bassin Versant de la Livenne **2 200 €**
SDIS (Défense incendie) **7 450 €**
SMICVAL (ordures ménagères) + SDEEG (éclairage public) **5 500 €**

Impôts locaux



Vote du Budget 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 avril 2014 et a voté, à l'unanimité des membres présents le Budget 2014.

Vous retrouverez dans cet article les principales décisions qui ont été prises.

Travaux, orientations 2014

Cette année, le Conseil Municipal envisage de poursuivre les travaux initiés à l'école en 2013.

Ils ont décidé notamment de fermer le porche qui donne sur les classes et les WC, par une porte sur mesure. Ce projet est à l'initiative de parents d'élèves qui ont remarqué les difficultés pour les enfants, en cas d'intempérie, de traverser l'hiver pour aller aux toilettes. L'idée a été soumise au Conseil Municipal qui a décidé d'accorder des crédits pour cette tranche de travaux.

Ensuite, le conseil Municipal, est engagé avec les communes de Saugon et Générac, pour la réparation d'un pont, mitoyen, au lieudit *Le Petit Pas*, dans le nord de la commune. Le pont, qui risque de s'effondrer à tout moment a été momentanément coupé à la circulation.

Enfin, suite à la visite des hydrants par le SDIS, il a été pointé deux poteaux incendies, inutilisables, à changer dans les meilleurs délais. Cette année, le Conseil Municipal a décidé, de changer en priorité celui du Lieudit Pinet, car il est le seul point d'eau à proximité.

Taxe d'Habitation	17.00 %
Taxe Foncière Bâti	21.50 %
Taxe foncière non bâti	49.00 %

Budget

Budget présenté en euros (€)

Dépenses de fonctionnement		
	Budget 2013	Budget 2014
Charges à caractère général	108 904.00	121 755.00
Charges de personnel	168 100.00	171 450.00
Autres charges	34 959.00	37 053.00
Charges financières	7 025.01	6 181.00
Amortissements	889.00	1 128.00
Dépenses imprévues	7 701.75	22 980.00
Virement à la section d'investissement	7 500.00	11 000.00
TOTAL	335 078.76	371 547.00
Recettes de fonctionnement		
Produit des services	8 340.00	8 515.00
Travaux en régie	2 000.00	
Impôts et taxes	134 932.00	132 000.00
Dotations et participations	132 385.00	143 025.00
Autres produits	2 500.00	15 507.00
Produits exceptionnels	4 000.00	2 500.00
Remboursement sur personnel	11 000.00	20 000.00
RECETTES DE L'EXERCICE	295 157.00	321 547.00
Excédent reporté	39 921.76	50 000.00
TOTAL	335 078.76	371 547.00

Dépenses d'investissement	
	Budget 2014
Déficit reporté	11 871.65
Voirie	11 400.00
Bâtiments scolaires	7 724.42
Poteau incendie PINET	3 000.00
Abribus à Hervais	500.00
Eclairage public	568.00
Acquisitions diverses	3 000.00
Remboursement capital	19 638.00
Dépenses imprévues	3 344.58
TOTAL	61 046.65
Recettes d'investissement	
Virement de la section de fonctionnement	11 000.00
DETR 2013	4 070.90
Subvention école CG33	1 125.00
Subvention école DETR	625.00
FDAEC 2014	11 401.00
Taxe d'aménagement	4 183.71
FCTVA	7 894.00
Affectation du résultat	14 894.62
Amortissements	1 128.00
Vente du photocopieur	4 724.42
TOTAL	61 046.65

Le recensement militaire, pensez-y, c'est obligatoire !

Les jeunes gens domiciliés sur la commune doivent se faire recenser dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire ou au maximum dans les deux mois qui suivent. Pour ce faire, une simple formalité : se rendre en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. Il leur sera ensuite remis une attestation, à conserver précieusement. Ce recensement permet en outre d'être convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté, ancienne JAPD).

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???



Modification de la durée de validité des cartes d'identité des personnes majeures.

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.



Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Un décret a en effet été publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.



JEU CONCOURS

« Saurez-vous reconnaître vos élus? »

Vous venez d'élire de nouveaux conseillers municipaux sur la commune. Vous les avez déjà vus au moins une fois. **Mais saurez-vous les reconnaître étant jeunes?**

Le but du jeu est de reconnaître le plus d'élus sur les photos suivantes. Si vous souhaitez participer, rien de plus simple.

Pour pouvoir donner vos réponses, deux solutions :

- En retournant le coupon réponse par courrier
- En déposant le coupon dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de la Mairie, ou le cas échéant, dans la boîte aux lettres.

Combien de personnes parviendront à trouver les 11 bonnes réponses? Trois gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses.

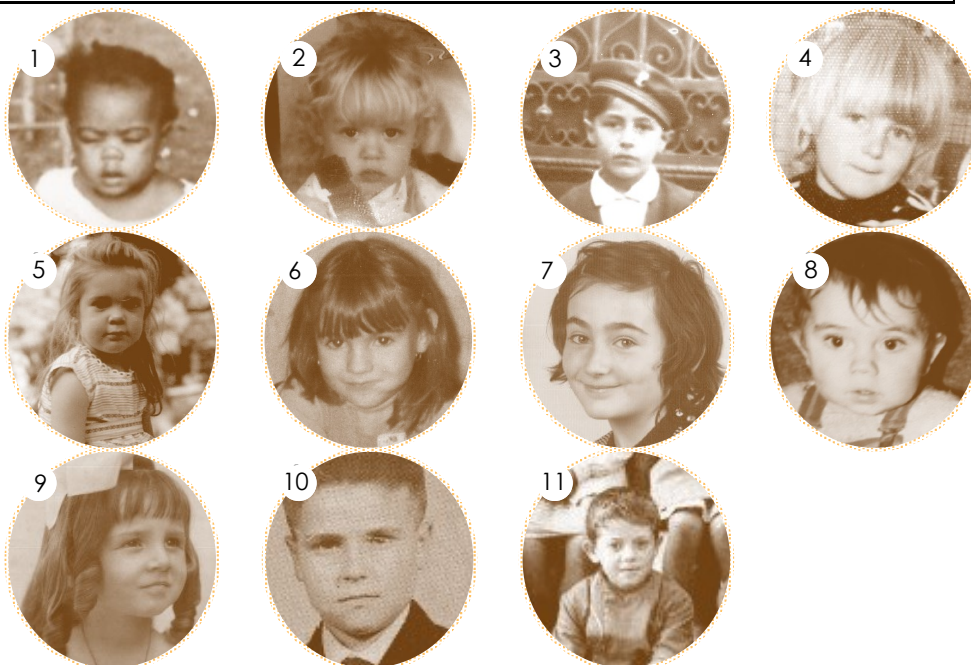
1er prix : 2 repas offerts au restaurant « Chez Olga »

2ème prix : 6 bouteilles de vin

3ème prix : Un panier de saison

Date limite des réponses : Le 1er septembre 2014

- A. Jessica BOUTY
- B. Marie-Claude CLOUSIT
- C. Nathalie GICQUAIRE
- D. Gilles LAE
- E. Mad-Colette LEGER
- F. Romain LEGER
- G. Jean-Christophe MADO
- H. Sandra MAGNERON
- I. Jean-Louis ROCHET
- J. Laurence TAVERNIER
- K. Jean VEZAIN



Jeu-concours « Saurez-vous reconnaître vos élus? »

Bulletin de participation

NOM, Prénom :

Adresse :

A. ...

B. ...

C. ...

D. ...

E. ...

F. ...

G. ...

H. ...

I. ...

J. ...

K. ...

La passion du karting jusqu'au bout des gants.

Derrière le casque du pilote à l'allure déterminée, un jeune champion de kart Campugnanaise.



Dylan LEGER, 10 ans, actuellement scolarisé à l'école primaire de Campugnan, enfila dès qu'il le peut sa combinaison et file tester les circuits, sous l'œil bienveillant de son père, Romain, qui l'a initié à ce sport depuis maintenant presque quatre ans. Ensemble, ils n'hésitent pas à se rendre à l'autre bout de la France pour pouvoir donner la chance à Dylan de participer à des courses prestigieuses.

Déjà titulaire des titres de Champion d'Aquitaine Minime en 2013 et Mini-kart en 2012, vainqueur du Trophée Vincent LENER ces deux années-là, Dylan participe cette année au Championnat de France FFSA. Le premier rendez-vous est donné pour le weekend du 31 mai et 1er juin 2014 à Ostricourt (59) avant d'enchaîner la deuxième manche à Lavalanet (09) début juillet et la dernière à Lohéac (35), fin juillet. Durant ces trois manches, Dylan pourra faire preuve de toute sa détermination et son savoir-faire pour effectuer les meilleurs chronos et ainsi cumuler des points, pour à l'issue, espérer décrocher le titre tant convoité de Champion de France.

Le jeune pilote a la chance d'être soutenu par une association Campugnanaise, ON/OFF RACING TEAM, qui organise plusieurs manifestations chaque année pour pouvoir l'aider, à son niveau, à financer ses engagements et ses déplacements. Dylan reste pourtant en recherche permanente de sponsors, qui pourraient lui permettre d'acquérir un plus large choix de matériel et de meilleures conditions de course.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans les épreuves qui l'attendent prochainement et espérons pouvoir le retrouver sur le podium.

Dylan LEGER - Pilote au sein d'ON/OFF RACING TEAM



A « la sauce » des parents

Présidente : Jessica BOUTY
Secrétaire : Sandra MAGNERON
Trésorière : Angélique PIQUES

Club de l'amitié

Président : Jean VEZAIN
Vice-Présidente : Ginette LAE
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Huguette BONOME
Trésorier : René MAURIN
Trésorier Adjoint : Michel LABARRE

Comité des fêtes

Président : Gille LAE
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : Claudette DAGNAS
Trésorière Adjointe : Lisette HERAUD

L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Robert TOURET
Vice-Président : Philippe RUIZ
Secrétaire : Gaëlle DUFOUR
Secrétaire Adjointe : Sandrine MOURANY
Trésorier : Jean-Louis ROCHET
Trésorier Adjoint : Gilles LAE

Notre-Dame-de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé
desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire : Gwendal ORELIE
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire : Jean VEZAIN



Agenda 2014

Des manifestations communales

18/05 :	Loto	3/08 :	Repas fruits de mer
14/06 :	Fête de l'été	16-17/08 :	Racing show
15/06 :	Vide-Grenier	21/09 :	Loto
21/06 :	Kermesse de l'école <i>Suivie d'un repas le soir</i>	18/10 :	Repas dansant
6/07 :	Repas fruits de mer	09/11 :	Repas d'automne
		20-23/11 :	Bourse aux jouets

Etat civil



Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

Louise Angela LEFEBVRE, née le 28 janvier

Mathéo GROLLAUD, né le 16 février

Selma HOULLICHE, née le 17 avril



Mariages

Toutes nos félicitations à...

Robert RONDET et **Geneviève PEROT** - 10 mai



Décès

Toutes nos condoléances à la famille de...

Jean-Claude BON SOL, décédé le 13 mars

Jean-Paul GRASSY, décédé le 11 juin

Copies d'acte d'Etat civil

Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation, seule la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal ou son conjoint, peut en faire la demande ainsi que ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants) et certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (ex: avocat, notaire), (excepté pour un acte de décès pour lequel vous n'avez pas besoin de justifier de votre qualité)

Pour un extrait sans filiation, toute personne peut y avoir accès sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

Comment faire la demande?

Si l'acte concerne un fait survenu en France, faire la demande à la mairie de la commune concernée.

Si l'acte concerne un fait survenu à l'étranger, faire la demande auprès du Service central de l'état civil de Nantes.

Vous pouvez également faire une demande sur internet, via le site de la mairie ou le téléservice acte-etat-civil.fr ou par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée.

La délivrance est gratuite et le délai peut varier selon les services.



Ecole primaire : 05 57 64 76 21

Sous-Préfecture (Blaye) : 05 56 90 60 60

Communauté de Communes de Blaye :

05 57 42 33 33

Centre Intercommunal d'Action Sociale (Blaye) :

05 57 42 75 20

Centre des impôts (Blaye) : 05 57 42 66 70

SAUR (Eyrans) : 05 53 49 77 00

Déchetterie (Saint-Paul) : 05 57 42 81 51

Numéros d'urgence

17
Gendarmerie

18
Pompiers

15
Samu

112
Sur les portables

Vous désirez louer la salle des fêtes?

- 1
- 2
- 3

Rendez-vous en mairie pour vous assurer que la date voulue est disponible.

Enregistrez votre réservation en remplissant le contrat de location à la mairie.

Finalisez votre dossier au plus tard un mois avant la location, muni des chèques de caution, une attestation de responsabilité civile et un justificatif de domicile pour les personnes hors commune.

ATTENTION ! Signalez au moment de la signature du contrat si vous avez besoin de vaisselle. Le prêt ainsi que la quantité de vaisselle mise à disposition, figureront sur le contrat de location. La vaisselle demandée sera sortie au moment de la prise de possession de la salle et les placards ne seront ensuite plus disponibles.

La remise des clés se fait en même temps que les états des lieux (entrée et sortie), auprès du responsable de la salle des fêtes.

Tarifs 2013-2014 :

Location pour les personnes résidant sur la commune : 80 euros

Pour les hors commune : 230 euros l'été / 250 euros l'hiver

Caution ménage : 75 euros

Caution dégâts éventuels : 458 euros

Le calendrier de réservation est disponible sur le blog de la commune.

AQUA'LINE SPA
Espace Bien-Etre BIO



EUDO Aline
RELAXOLOGUE
Tél. : 0649683972
Sur rendez-vous

Relaxation Anti-stress
Rituels du Monde
Soin Jambes Lourdes
Soin Spécial Futur Maman

3 lieu-dit GADOUME
Direction Caves de Gènerac
33390 CAMPUGNAN

ENTREPRISE MAGNERON
MULTI-SERVICES BATIMENT
entreprise-magneron@orange.fr

TEL: 06.81.48.76.03

N°2 Les Rivauderies
33390 CAMPUGNAN

Menuiserie, placo, maçonnerie, plomberie...

DYLERO
Entreprise

A votre service pour la réalisation de tous vos travaux
intérieur/extérieur

Charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie, peinture, carrelage, etc...

DEVIS GRATUIT
06 26 96 88 75 — 09 54 71 04 52

Romain LEGER
7, La Botte 33390 CAMPUGNAN — dromain@hotmail.com

DALLON COUVERTURE

Faites-nous confiance pour tous
vos travaux de couverture !

Entreprise de couverture, zinguerie, bardage et
petits travaux de rénovation à Blaye, Bordeaux
et dans le Grand Sud Ouest.

Devis gratuit & garantie décennale !

06.50.86.60.30 / www.dallon-couverture.fr

Images of roofing materials and a QR code.

Chenil de la Forêt

NAEL, Trans amis
Pension chien chat NAC

06 07 12 17 39
05 57 64 73 30

route de la vergne
33390 Campugnan

chenildeforet@orange.fr

Images of a dog, a cat, and a parrot.

Vous avez une activité commerciale sur la commune?

N'hésitez pas à nous faire parvenir un visuel de votre entreprise (carte de visite, flyer), ainsi que vos coordonnées et un rapide descriptif de vos activités à l'adresse suivante :

campugnan.boite.a.idees@gmail.com

Nous publierons le visuel sur le bulletin municipal et sur le blog de la commune.